

COMMUNE DE JONCHEREY

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

SALLE D'HONNEUR DE LA MAIRIE

Personnes présentes :

Jacques ALEXANDRE	Martine BENJAMAA	Francis BLANC
Elisabeth TATTU	Priscillia COTTET	Régine COMANDINI
Guy RICHE	Lucie ROUGEOT	Jacques SALVI
Sébastien THEVENEAU	Michel STALDER	Michèle BELOSSAT

Absents excusés : Dominique BOISSON et Brigitte GOSSART

La séance est ouverte à 18h30

1) Élection d'une ou d'un secrétaire :

Madame Martine BENJAMAA est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 08 Septembre 2023 :

Approuvé à l'unanimité.

3) État d'assiette ONF pour 2024 :

Conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF propose pour la campagne 2023-2024 (exercice 2024), l'état d'assiette des coupes résumé ci-dessous :

Parcelles 14-16-17-18-20-30-31 pour un volume d'environ 800 m³. L'affouage sera dans les parcelles 30-31.

Vote à l'unanimité.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

4) Remboursement de la signalétique par les personnes ou entreprises :

Une signalétique identique a été mise en place pour indiquer les différentes entreprises ou établissements sur la Commune.

La collectivité passe la commande et effectue le paiement auprès du fournisseur ensuite elle émettra un titre de remboursement auprès de l'entreprise pour la mise en recouvrement. Vote à l'unanimité.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

5) Nomination d'un correspondant incendie et secours

En application de la loi MATRAS du 25 novembre 2021, le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 a créé les conseillers municipaux correspondants incendie et secours.

Il a pour missions essentielles de :

Chapitre	Comptes	BP 2023	Crédits 25%
20 – Immobilisations incorporelles			
▪ Frais d'études	2031	20 000 €	5 000 €
21 – Immobilisations corporelles			
▪ Bâtiments scolaires	21312	60 000 €	15 000 €
▪ Autres bâtiments publics	21318	180 000 €	45 000 €
▪ Installations générales	2135	80 000 €	20 000 €
▪ Autres matériels et outillages voirie	21578	62 000 €	15 500 €
▪ Autres réseaux	21538	57 000 €	14 250 €
▪ Autres immobilisations corporelles	2188	2 500 €	625 €

Accepté à l'unanimité.

9) Décisions modificatives n°2 :

Le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'effectuer des modifications au budget 2023 pour permettre le paiement des salaires de décembre et les cotisations. Le conseil à l'unanimité décide :

- Dépenses de fonctionnement
 - ✓ 6411 personnel titulaire + 17 114,00 €
 - ✓ 6453 cotisations caisse de retraite + 4 973,00 €
 - ✓ 6817 dotations aux provisions + 27,00 €
- Recettes de fonctionnement
 - ✓ 7022 coupes de bois + 22 114,00 €

10) Diminution des heures du poste d'accueil en mairie suite à une mise en disponibilité au 1^{er} janvier 2024 :

Le Maire informe les élus que l'agent d'accueil de la mairie a demandé une mise en disponibilité d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024. Il a été décidé de réduire les heures du poste d'accueil de 30h00 à 15h00 hebdomadaire.

Le conseil approuve à l'unanimité la diminution des heures.

11) Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement :

Les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles

Le conseil à l'unanimité autorise le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L 332-13 du Code Général de la Fonction Publique pour remplacer des agents.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

La prime est versée aux agents employés et rémunérés par la collectivité au 30 juin 2023.
L'attribution individuelle fera l'objet d'un arrêté individuel du Maire.
La prime sera versée en 1 fraction avant le 30 juin 2024.

Le conseil adopte le principe et les montants de la « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire ».

Fin de la séance à 20h15

La secrétaire de séance,
Martine BENJAMAA



Le Maire,
Jacques ALEXANDRE

